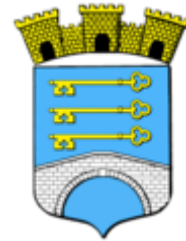


## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

### VILLE DE LE PONTET

M. Joris HEBRARD - Maire  
13 rue de l'hôtel de ville  
BP 20198 - 84134 Le Pontet cedex  
Tél : 04 90 31 66 50  
SIRET 21840092700016

 [Correspondre avec l'Acheteur](#)



L'avis implique un marché public.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

<b>Objet</b>	<b>Maitrise d'oeuvre pour des travaux de correction acoustique du bassin intérieur de la piscine municipale</b>
<b>Référence</b>	22S11
<b>Type de marché</b>	Services
<b>Mode</b>	Procédure adaptée ouverte
<b>Code NUTS</b>	FRL06
<b>Durée</b>	2 mois
<b>Description</b>	Marché ordinaire Compétences demandées : Structure / Fluide CVC / Thermique / Electricité / Architecture / Acoustique(possibilité de recours à une étude complémentaire à sa charge) Missions de maitrise d'oeuvre : DIA Etudes de diagnostic APS Avant-projet sommaire APD Avant-projet définitif PRO Etudes de projet ACT Assistance pour la passation du contrat de travaux VISA Conformité et visa d'exécution au projet DET Direction de l'exécution des travaux AOR Assistance aux opérations de réception et de garantie de parfait achèvement OPC Ordonnancement, pilotage et coordination AMIA Pilotage amiante Dans le cadre de la dépollution amiante AU Autorisation d'urbanisme Les candidats doivent procéder à une visite obligatoire du site à l'une des trois dates suivantes : -le mercredi 13 avril 2022 à 9h00 -le mercredi 20 avril 2022 à 9h00 -le lundi 25 avril 2022 à 9h30 A cette fin, ils devront au préalable se faire connaître auprès des services techniques au numéro de téléphone suivant : 04 90 03 11 33
<b>Code CPV principal</b>	<b>71310000</b> - Services de conseil en matière d'ingénierie et de construction
<b>Forme</b>	

Les variantes sont refusées

**Quantité ou étendue** La durée globale de la mission de maîtrise d'oeuvre correspondra à la durée des études, ainsi que la durée du marché de travaux, augmentée de la durée des garanties.  
La durée prévisionnelle maximale d'exécution des prestations est de 2 mois soit 8 semaines pour la réalisation des missions DIA / APS / APD / PRO / AU / DCE (remise des DCE à l'acheteur public), validation des livrables par l'acheteur public comprise.

Conditions relatives au contrat

**Cautionnement** Une avance est accordée au titulaire lorsque le montant initial du marché est supérieur à 50 000 € HT et dans la mesure où le délai d'exécution est supérieur à 2 mois, sauf indication contraire de l'acte d'engagement.  
L'option retenue pour le calcul de l'avance est l'option B du CCAG - Maîtrise d'oeuvre.  
Aucune garantie financière ne sera demandée au titulaire pour le versement de l'avance.

**Financement** Paiement sur les ressources propres de la ville-section investissement

**Forme juridique** Aucune forme juridique n'est imposée.

**Conditions de participation**

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique

- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché.

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

- Formulaire DC1, Lettre de candidature \_ Habilitation du mandataire par

ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)  
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)  
- Formulaire DC4, Déclaration de sous-traitance. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)

**Critères d'attribution** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

**Renseignements Documents** [Correspondre avec l'Acheteur](#)

- [Règlement de consultation](#)
- [Dossier de Consultation des Entreprises](#)

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents : 02/05/22 à 12h00

Documents payants : Non

**Offres** Remise des offres le **02/05/22 à 12h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.  
Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **90 jours** , à compter de la date limite de réception des offres.

**Dépôt**

- [Déposer un Pli dématérialisé](#)

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Marché périodique : Non

Fonds Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non

**Recours** Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Nîmes

16 avenue Feuchères

CS 88010

30941 Nîmes Cedex 09

Tél : 04 66 27 37 00 - Fax : 04 66 36 27 86

[greffe.ta-nimes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nimes@juradm.fr)

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Nîmes

16 avenue Feuchères

CS 88010

30941 Nîmes Cedex 09

Tél : 04 66 27 37 00 - Fax : 04 66 36 27 86

[greffe.ta-nimes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nimes@juradm.fr)

Envoi le 04/04/22 à la publication